

Extrait
du registre des délibérations
du jeudi 16 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 16 mars, le conseil municipal de la commune de WINTZENHEIM, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Serge NICOLE, Maire.

Présents :

Daniel LEROY - Lucette SPINHIRNY - Denis ARNDT - Geneviève SCHOFF - Patrice DUSSEL - Dominique SCHAFFHAUSER – Dominique HEROLD – Ludovic CAMPITELLI – Marie-Jeanne BASSO - Luca BASSO – Sébastien LABOUREUR - Mireille WEISS - Emmanuel AQUINO - Sandrine MEYER – Alexis STRUSS - Danièle ARNOLD - Daniel OUGIER - Corinne BUEB - Claude KLINGER-ZIND – Christelle OHRESSER - Dominique CHERY

Pouvoirs :

Benoît FREYBURGER donne procuration à Lucette SPINHIRNY
Carine NAGL donne procuration à Alexis STRUSS
Isabel FREUDENREICH donne pouvoir à Mireille WEISS
Clara BEAUFRAND donne procuration à Luca BASSO
Nathalie PEREZ donne pouvoir à Sandrine MEYER
Jean-Marc KEMPF donne pouvoir à Emmanuel AQUINO
Jean-Marie MULLER donne procuration à Claude KLINGER-ZIND

Date de convocation : jeudi 9 mars 2023

Présents : 22

Pouvoirs : 7

Votants : 29

12. Approbation du compte administratif 2022 du budget annexe de la Régie Municipale des Antennes Communautaires de Télévision de Wintzenheim

Rapporteur : Ludovic CAMPITELLI

Le compte administratif retrace les recettes et dépenses de l'exercice 2022. Il fait ainsi ressortir les résultats de l'exercice et les soldes d'exécution.

Dépenses de fonctionnement	CA 2021	CA 2022	Recettes de fonctionnement	CA 2021	CA 2022
Charges à caractère général (011)	15 930.03 €	17 563.27 €	Redevances (70)	53 295,00 €	49 780 €
Autres charges de gestion courante (65)	0 €	0 €	Autres produits divers (75)	0 €	1.52 €
Charges exceptionnelles (67)	95.00 €	874.00 €	Produits exceptionnels (77)	0€	3.45 €
Dépenses réelles de fonctionnement	16 025.03 €	18 437.27 €	Recettes de fonctionnement	53 295,00 €	49 784.97 €
Opérations d'ordre (042)	254.20 €	254.20 €			
Total dépenses de fonctionnement	16 279.23 €	18 691.47€	Total recettes de fonctionnement	53 295,00 €	49 784.97 €

Dépenses d'investissement	CA 2021	CA 2022	Recettes d'investissement	CA 2021	CA 2022
Immobilisations corporelles (21)	25 229,00 €	1 041.00 €	040 Opérations d'ordre	254.20 €	254.20 €
Total dépenses d'investissement	25 229,00 €	1 041.00 €	Total recettes d'investissement	254.20 €	254.20 €

1. Section de fonctionnement

Evolution des principales dépenses : Les charges à caractère général augmentent de 1 633.24 € (+10.25%). Cette variation en 2022 est principalement due à :

- Une augmentation des frais de maintenance du réseau de 6 547 €,
- Une diminution de 2 036 € des frais de réparation du réseau,
- Une baisse de la consommation d'électricité de 670 €.

Par ailleurs, le contrat d'assurance a été résilié, le contrat de responsabilité civile de la commune assurant les risques de la RMACTW (-2 207 €). Les annulations de titres sur exercices antérieurs s'élèvent à 874€ (annulation de factures émises).

Evolution des recettes : La redevance encaissée baisse de 3 515 € correspondant à l'équivalent de la perte de 37 abonnés.

Les autres recettes représentent des régularisations d'arrondis de TVA et de paiements d'abonnés.

2. Section d'Investissement

Concernant la section d'investissement, les **dépenses** s'élevaient à 1 041€ correspondant aux frais de branchement aéro-souterrain de la sous-station rue Jeanne d'Arc.

Les **recettes** correspondent à l'amortissement des biens.

Il ressort des comptes les dépenses et recettes suivantes :

Dépenses de fonctionnement : 18 691.47 €
 Recettes de fonctionnement : 341 870.21 € dont excédent 2021 reporté : 292 085.24 €
 soit 323 178.74 € d'excédent total de la section de fonctionnement

Dépenses d'investissement : 1 041.00 €
 Recettes d'investissement : 65 919.04 € dont excédent 2021 reporté : 65 664.84 €
 soit 64 878.04 € d'excédent total de la section d'investissement.

L'excédent de clôture cumulé s'établit à 388 056.78 €.

Vu l'avis favorable de la Commission Economie et Finances du 06 mars 2023,
Vu l'avis favorable du Conseil d'Exploitation de la RMACTW du 13 mars 2023,

Monsieur le Maire se retire de la salle du conseil municipal et ne prend pas part au vote.

Le conseil municipal, par 28 voix pour :

- **APPROUVE** le compte administratif 2022 du budget annexe de la Régie Municipale des Antennes Communautaires de Télévision de Wintzenheim tel que présenté,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Annexe 5 : *Compte administratif 2022 du budget annexe de la R.M.A.C.T.W*

Le Maire,
Serge NICOLE



Le secrétaire de séance,
Luca BASSO

Télétransmis le : vendredi 17 mars 2023
Affiché le : vendredi 17 mars 2023